



Utilisation d'un passage de musique dur internet

Par **Graft147**, le **14/08/2009** à **11:11**

Bonjour,

Je suis rédacteur d'un site de jeux vidéos et j'aimerais utiliser un passage d'un morceau de Daft Punk. Ai-je le droit ou dois-je tout de même payer une taxe à la Sacem ? Merci d'avance.